



**DELIBERATION N°2021-39 /CCOG-PORT  
relative à l'AFFECTATION DE RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL**

**L'An Deux Mille vingt et un le mercredi trente et un mars, à neuf heures,** le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni, à la salle des Délibérations de la mairie de Saint-Laurent du Maroni, après convocation légale, sous la présidence de Madame Sophie CHARLES, Présidente.

**Conseillers en exercice = 44**

Présents	26
Absents	19
Procurations	04
Votants	30

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 25 mars 2021.

**Publiée le :** 12 AVRIL 2021

**PRÉSENTS :**

Mme AFOEDINI Linda – M. AGOUSSA Migill - M. ALPHONSE François - M. ANELLI Serge - Mme APAGI Jocelyne - M. APAYACA Valentin - Mme BALLA Simone - Mme BARTEBIN Barbara - M. BOISROND Ferdinand - Mme BOURGUIGNON Arlène - Mme CHARLES Sophie - M. DEIE Jules – M. FERREIRA Jean-Paul - Mme FJEKE Bénédicte – Mme KWASIBA Emeline - Mme LO-A-TJON Josette – M. PAPAYO Mickle – Mme PINAS Roliane - M. RIQUIER Claude – Mme SEIKA Audrila Georgie – M. SELLIER Bernard – M. SIDA André - Mme SOBAÏMI Marie-Chantal - Mme TELON Sonrisa Sergina - M. TOPO Lama - Mme VOORTHUIZEN Sharon.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

M ; YA Tchoua a donné procuration à Mme CHARLES Sophie,  
M. BENTH Albéric a donné procuration à Mme BOURGUIGNON Arlène,  
Mme ADELAAR Esseline a donné procuration à M. KWASIBA Emeline,  
M. AGOUSSA Migill a donné procuration à M. PAPAYO Mickle.

**ABSENTS EXCUSES :**

M. ADAM Lénaïck - Mme ADELAAR Esseline - Mme APAGI Jocelyne - M. BENTH Albéric - Mme CHARLES Marie-Hélène - M. EDWIN Moïse - M. MARTIN Paul - M. SOEWA Marciano - M. YA Tchoua

**ABSENTS :**

- Mme AGEILAS Sylviana - Mme CHEN Célia - M. CHAUMET Chris - M. DEKON Philippe - M. DOLLOUE Winston - M. GABY Claude - M. LOBI Richard - M. RICHENEL Auguste - M. THOMAS Franck

Madame la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, **Madame BARTEBIN Barbara**, est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.



Ouest Guyane

un territoire, des projets, un avenir

## Délibération n°2021- 39 /CCOG-PORT relative à l'AFFECTATION DE RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'en application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M14, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2020, issus du compte administratif du budget principal,

**Considérant** les résultats du compte administratif 2020 du budget principal,

La Présidente explique qu'au vu des éléments ci-après du compte administratif de l'exercice 2020, il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur l'affectation du résultat cumulé de fonctionnement. La présidente rappelle les résultats du CA 2020 :

### **SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2020**

- solde d'exécution de l'exercice +2 007 914,85 €
- solde d'exécution cumulé - 860 449,11€

### **RESTES A REALISER AU 31.12.2020**

- dépenses d'investissement 2 952 299,50€
- recettes d'investissement 4 447 061,63€
- SOLDE + 1 494 762,13€

### **BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2020**

Aucun besoin de financement

### **RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER**

- résultat de l'exercice 1 853 616,50€
- résultat antérieur 17 902 597,38€
- TOTAL A AFFECTER 19 756 213,88€

La Présidente propose au conseil d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

### **AFFECTATION**

1) excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2021 compte 002 : 19 756 213,88€

2) déficit d'investissement compte 001 dépense : 860 449,11€

VOTE => Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme



**LA PRÉSIDENTE**

**Sophie CHARLES**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cayenne dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de l'égalité.*